

Nombre de conseillers

Département de l'Yonne

En exercice : 13

Commune de MALIGNY

Présents : 10

Votants : 12

L'An Deux Mille Vingt Six, le trois mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 21 février 2026, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. GAUTHIER Damien, Maire,

Etaient présents : MM. SAVARY Olivier, SODOYER Philippe (adjoints), DI-BLAS Bruno, LAROCHE Pierrick, NOLET Luc, VILLEDIEU Yannick, Mmes DA SILVA PINHO Lucia, SEGAULT Sylvie, SEGUINOT Emilie

Etaient absents : M. ZAROS Bruno (pouvoir donné à S. SEGAULT) ; M. RATTE Xavier (pouvoir donné à D. GAUTHIER) ; M. TURCIN François

Secrétaire de séance : M. SAVARY Olivier,

n° 2026-01/03.03-01

Autorisation au Maire de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que trois factures en instance nécessitent d'être imputées en investissement et que le budget n'est pas encore voté :

- EURL Kévin FABI, facture n° FAC-2025-0207 pour 2 246,48 € (fourniture et pose d'un déclencheur d'alarme PPMS)
- Manutan Collectivités, facture n° FAC26COL0006950 pour 284,62 € (poubelles de tri pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire)
- Manutan Collectivités, facture n° FAC26COL0011495 pour 929,89 € (couchettes empilables pour le dortoir de l'école)

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité le Maire à imputer ces trois factures en section d'investissement avant le vote du budget pour 2026, les crédits nécessaires seront inscrits dans ledit budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Le secrétaire de séance,

M. SAVARY Olivier,



Le Maire,

M. GAUTHIER Damien,

